

Ignorer les lycéens ne répondra pas à leurs difficultés

Depuis plusieurs semaines, des lycéennes et des lycéens se mobilisent partout en France. Ils dénoncent la dégradation de leurs conditions d'études, le manque de moyens dans leurs établissements et les inégalités qui compromettent leur réussite.

Ces derniers jours, les Ceméa, la Ligue de l'enseignement, la FCPE, la FGPEP, les Francas, les EEDF, l'UNSA Éducation, la Fédération des Aroéven, la FSU et d'autres organisations membres de Jeunesse au Plein Air ont exprimé une même conviction : la parole des jeunes doit être entendue et leurs préoccupations prises au sérieux.

Jeunesse au Plein Air s'associe à cette expression.

A travers les blocages et les manifestations, les jeunes interpellent les pouvoirs publics sur leur quotidien. Des classes surchargées, des personnels insuffisamment remplacés, des conditions d'accueil parfois dégradées, des difficultés croissantes pour accéder à l'enseignement supérieur : ces réalités ne peuvent être balayées d'un revers de main.

La jeunesse a le droit de s'exprimer. Elle a le droit d'être écoutée. Elle a le droit d'être prise au sérieux.

Les incidents lors de la mobilisation ne doivent pas effacer le message qu'elle porte. Une société démocratique ne peut pas appeler les jeunes à devenir des citoyens engagés et rester sourde lorsqu'ils prennent la parole.

Jeunesse au Plein Air condamne toutes les violences et toutes les dégradations. Mais les réponses sécuritaires ne sauraient se substituer au dialogue ni dispenser d'apporter des réponses aux difficultés dénoncées par les lycéennes et les lycéens.

Les organisations membres de JPA partagent une même conviction : **l'éducation constitue un investissement pour l'avenir de notre société**. Lorsque la jeunesse alerte sur ses conditions d'études et son avenir, la responsabilité collective des adultes et des pouvoirs publics est de l'écouter et d'agir.

Entendre les lycéens n'est pas une option. C'est une exigence démocratique.

**Jeunesse au Plein Air
12 octobre 2026**

Contact : Anne CARAYON - Directrice Générale a.carayon@jpa.asso.fr – 06.75.40.40.24